

ne connaît que d'une manière imparfaite, ce sont les *peines intérieures* par lesquelles Dieu à coutume de faire passer les âmes qu'il veut purifier davantage.

En 1679, en proie à de grandes peines d'esprit, et aussi afin de conférer des règles de la communauté avec Mgr de Laval qui se trouvait depuis longtemps à Paris, Marguerite Bourgeoys résolut d'entreprendre un *troisième voyage en France*, en la compagnie de Mme Perrot, femme du gouverneur de Ville-Marie.

Pleine d'humilité, elle assembla donc ses sœurs avant son départ, et se mit à les prier de faire entre elles l'élection d'une autre supérieure. A peine leur eut-elle fait cette proposition que toutes, sans s'être préalablement concertées, s'écrièrent d'une voix unanime *qu'elles choisissaient la très Sainte Vierge pour leur première Supérieure, leur Institutrice, leur Fondatrice et leur bonne Mère pour le temps et pour l'éternité*. Elles prièrent ensuite la sœur Bourgeoys de continuer à gouverner la Congrégation en la place et sous la protection de cette Mère commune.

Sur-le-champ, Marguerite Bourgeoys, se prosternant devant l'image de Marie, fit la prière suivante :

*" O Très Sainte Vierge, voici la plus petite troupe de vos servantes qui se sont consacrées au service de Dieu sous votre conduite ! Elle souhaitent de vous suivre comme des filles bien nées suivent leur mère et leur maîtresse ; elles vous regardent comme leur chère Institutrice et leur première Supérieure, dans l'espérance que notre bon Dieu agréera notre élection, et vous donnera le domaine de cette petite communauté, qui est votre ouvrage.*